AVERTISSEMENTS AGRICOLES

CPP 12-9-73 575479

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC

(Tél. 92.28.72)

(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal

34076 MONTPELLIER-CEDEX

C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 Francs

n° 156 - Septembre 1973

MOUCHE DES FRUITS

Des insectes pondant sur des figues ont été observés à Montpellier.

Les conditions climatiques, forte chaleur et hygrométrie croissante, sont favorables au développement de l'insecte; en conséquence, nous recommandons l'exécution immédiate d'un traitement de protection (sur pommes en particulier)

- dans les vergers de la région de Montpellier
- dans les vergers situés dans des zones suspectes (proximité de décharges d'ordures, de locaux de tri de fruits...)

MOUCHE DE L'OLIVE

Assurer la protection des olives dès réception du présent avis; la renouveler 15 à 18 jours plus tard.

Remarque : les traitements contre la mouche des fruits et la mouche de l'olive seront exécutés avec toute la minutie possible. Choisir l'insecticide en fonction de la date probable de récolte afin de respecter les délais légaux.

L'Inspecteur,

P. BERVILLE

Les Ingénieurs,

CHRESTIAN - TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 10 Septembre 1973 - 2 525 exemplaires
Précédent tirage du 29 Août 1973

P 77